



Paris, mardi 27 février 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01324****Modifié par l'avis n° FR/2024/01552**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

**Travaux de tiers (reprise des maçonneries  
de la passerelle des câbles de Charenton)****SEINE - BIEF DE SURESNES****Extrême vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 27/02/2024 à 16:00 au 31/05/2024 à 18:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)  
entre les pk 161.150 (passerelle des câbles de charenton) et pk 165.800 - Tout le  
chenal

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de reprise de la Maçonnerie de l'intrados de la passerelle des Câbles de Charenton le pont, pendant la épridoe indiquée ci-dessus. les travaux nécessitent la pose d'un échafaudage en sous oeuvre, réduisant ainsi le tirant d'air à 8.60 m au lieu de 10.60m

Mesdames et Messieurs le bateliers et usagers de la voie d'eau devront être vigilant dans la zone concernée et se confrmer à la signliastion en place.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

01/06/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Hervé WILMORT